

Juillet 2014

Bulletin municipal n°7

MENET

Le mot du Maire

Chères Menétoises, chers Menétois,

Voilà maintenant quatre mois, vous nous avez largement renouvelé votre confiance et nous vous en remercions. La nouvelle équipe municipale mesure pleinement vos attentes et surtout ses responsabilités.

Pour mener à bien le programme qu'elle vous a proposé, elle s'appuiera sur les valeurs et les méthodes qui vous ont plu et qui animeront son action au quotidien :

- Respect et convivialité indispensables au bien vivre ensemble,
- Rigueur et transparence,
- Ambition et lucidité,
- Coopération et entraide, au niveau municipal certes mais aussi et surtout au niveau des intercommunalités, espaces de décisions et de développements individuels et collectifs.

Dans un contexte beaucoup moins favorable, nous savons que les contraintes seront plus nombreuses et les soutiens financiers plus difficiles à obtenir. Nous mettrons toute notre énergie et notre motivation pour faire aboutir les projets que nous vous avons proposés. Ces derniers, réalisés, devraient avoir les mêmes effets que ceux que vous avez pu mesurer au cours de la mandature précédente. Notre politique d'accueil, de logement et de valorisations plurielles ont eu une véritable incidence sur la démographie, l'économie et l'image de notre commune.

Nous veillerons à poursuivre sur cette voie. Ce bulletin municipal N°7 et premier des six années qui s'ouvrent devant nous, garde sa structure et ses rubriques habituelles, essentielles à la compréhension de la vie municipale, au suivi des projets et plus encore au suivi de la gestion des finances.

Soyez certains que nous continuerons à prendre soin de Menet en lui donnant, entre autres, la place qui doit être la sienne en Pays Gentiane et dans ce territoire en mouvement et en devenir.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Alexis MONIER
Maire de Menet

**A Bruno, Caroline, Elna, Chloé
et Madame PLAN**



Inauguration du Four de Brocq
avec Alain MARLEIX et Jacques MEZARD



Visite de Pierre JARLIER



Les membres du Comité Communal Action Sociale



Visite de la Présidente de la Communauté de
Communes Mme MARTINIÈRE au village de vacances

Compte administratif 2013

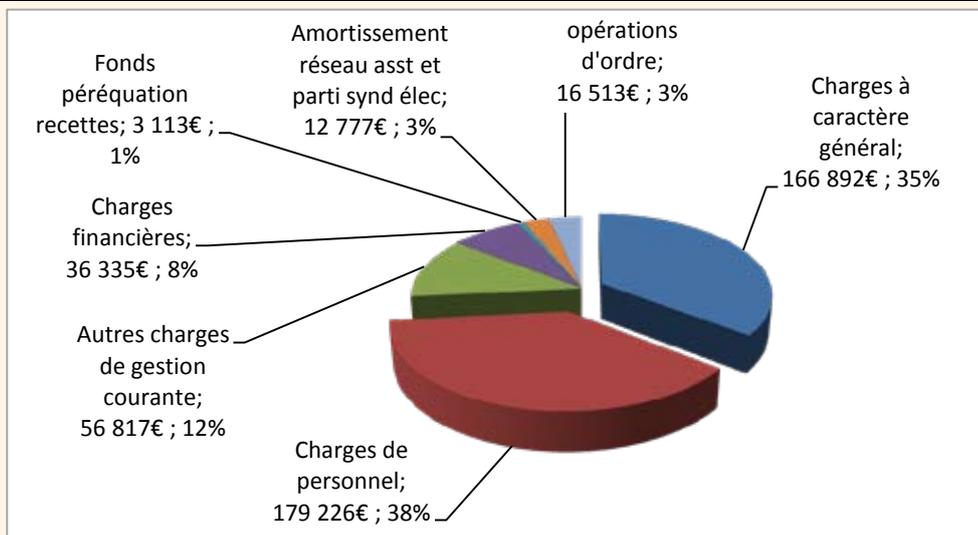
LE FONCTIONNEMENT

L'excédent de la section de fonctionnement s'élève à 194 006 € dont 70 669 € ont été affectés à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement, 30 000 € pour financer de nouveaux investissements en 2014 et le solde de 93 336 € reporté en fonctionnement

Les principales recettes sont les contributions directes 250 533 € et les dotations et participations de l'Etat 290 151 €

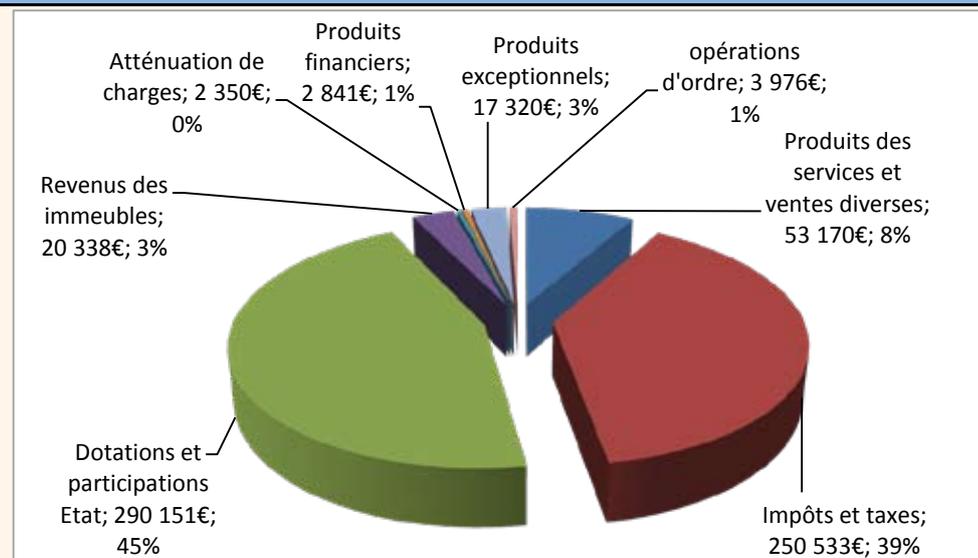
Budget principal

montant total : 471 673€



Budget principal

montant total : 665 679€



Fiscalité

Le Conseil Municipal n'a pas voté d'augmentation des taux communaux d'impôt.

Taux d'imposition

taxe d'habitation : 17.89 %, produit : 104 907 €

foncier bâti : 23.77 %, produit : 83 837 €

foncier non bâti 82.62 %, produit : 35 774€

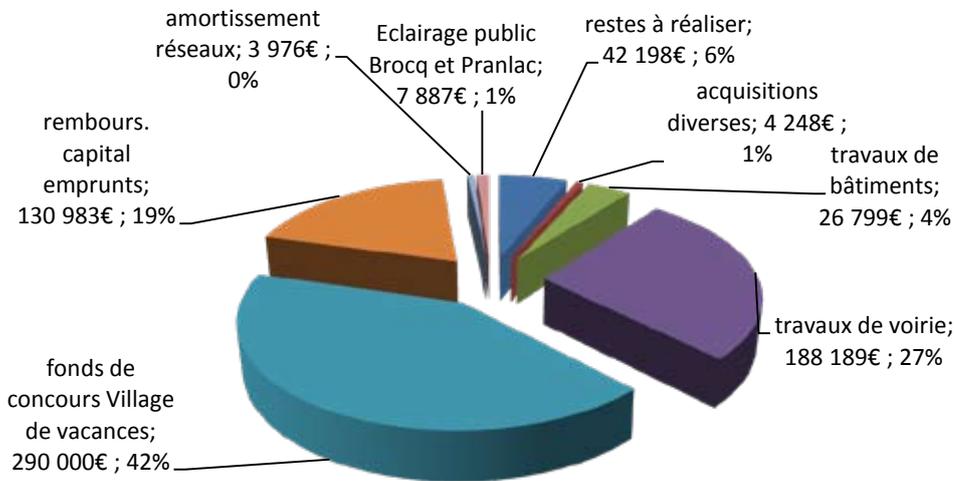
attribution compensatrice taxe professionnelle par la Communauté de Communes : 13 868 €

Compte administratif du village de vacances : il fait ressortir un excédent de fonctionnement de 31 859 € et un excédent d'investissement de 45 547 €, ce budget est supprimé au 31,12,2013 et ces sommes reportées en 2014 sur le budget principal

de la Commune de Menet

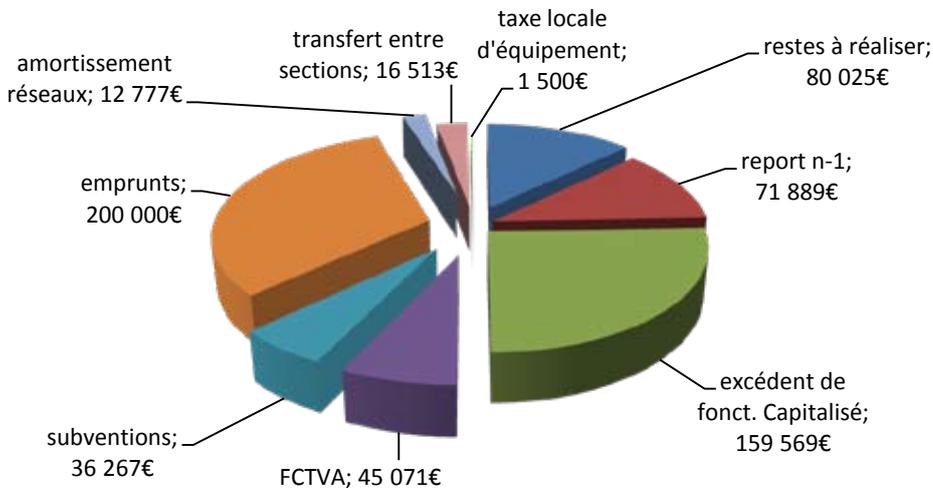
L'INVESTISSEMENT

Budget principal
montant total : 694 280€



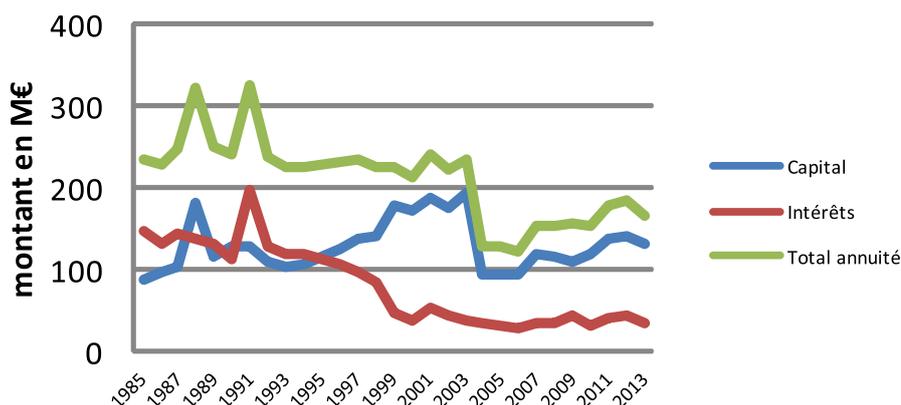
Besoin de financement de la section d'investissement = 70 669 €

Budget principal
montant total : 623 611 €



Pour le lotissement, le compte administratif fait ressortir un besoin de financement de 91 96€

Annuité emprunts



INFOS PRATIQUES

Mairie

ouverture au public
9h. à 12h. – 14h. à 18h.
lun, mar, jeu, vend
9h. à 12h. le mercredi
Tél. 04 71 78 30 69

Agence Postale, Bibliothèque municipale

ouverture au public
9h.30 à 12h.
lun, mar, mer, jeu, ven et sam.

Piscine Municipale

10h. à 12h. – 14h. à 19h.
Lundi, mardi, mercredi,
vendredi, samedi
et dimanche

Encombrants

Le ramassage des encombrants a lieu tous les derniers lundis de chaque mois par les employés municipaux. S'inscrire à la mairie !

Déchetterie de Roches-Hautes

du lundi au samedi
de 9h. à 12h. et 14h. à 17h.

Tri sélectif

Utiliser les containers (papiers, verres, plastiques...) situés devant le parking du cimetière.

OU EN SONT LES CHANTIERS ?...

Bâtiments communaux



Au vu du diagnostic réalisé sur l'entretien du patrimoine communal, certains bâtiments nécessitent des travaux urgents. La Mairie fera l'objet d'une attention particulière avec la réhabilitation de la terrasse (étanchéité, rejointoiement des murs, pose balustrade escalier).

Quant à la salle St Pierre toujours très utilisée pour les événements familiaux, elle poursuit sa rénovation avec la réfection totale de la toiture (coté couvent St-Joseph).



Des travaux de rafraîchissement des sanitaires de l'aire naturelle de camping (peinture, plomberie) ont été réalisés par les employés communaux afin de rendre plus attractif l'accueil des touristes au bord du lac

Voirie communale

Suite à la dernière campagne municipale et le recensement des besoins auprès de la population, le conseil municipal a approuvé le projet de rénovation de la voirie d'un montant de 60 000€. Les travaux seront effectués par le syndicat de cylindrage de Riom dans le courant de l'automne, sur certains villages.

Parallèlement, le conseil étudie les aménagements possibles afin de sécuriser la sortie du village d'Ensalers sur la D 3. Une subvention dans le cadre des amendes de police a été sollicitée auprès du Conseil Général.



Patrimoine rural



Une deuxième tranche de rénovation des fours (Monsistrier, le Liocamp, le Cheyrier, lafage) est programmée sur la mandature. Des devis ont été réalisés et des demandes de subventions auprès du Conseil Général et des réserves parlementaires sont en cours.

Ils visiteront notre commune

- Le Sénateur Pierre JARLIER le 18 juillet
- Le Sénateur Jacques MEZARD le 25 juillet
- Le Président du conseil général Vincent DESCOEUR le 8 août
- Le Député Alain MARLEIX le 15 novembre

... ET LES PROJETS ?

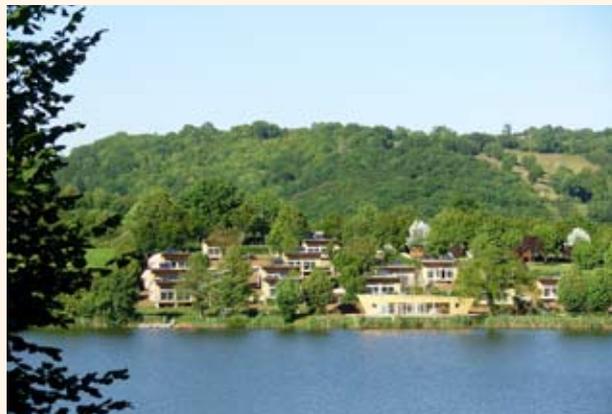
Base de loisirs

La réflexion menée par le Conseil Municipal pour réaménager la plate forme de l'actuel tennis afin de réaliser une base de loisirs est en cours. Une aire de pique nique, un espace clôturé jeux pour enfants, un terrain multi-sports (football, handball, volley ball, badminton, basket ball) et la requalification des parkings au bord du lac sont à l'étude. Le dossier de demandes de subventions est bien avancé.

Quant à la coulée bleue, projet validé par la précédente équipe municipale, elle reste d'actualité et fait l'objet de la recherche des meilleurs financements, notamment les fonds européens (programme LEADER).

Ces réalisations prochaines contribueront à améliorer l'attractivité du site et à enrichir l'offre touristique en Pays Gentiane.

En attendant, pour la saison estivale, différents jeux ont été installés sur les bords du lac pour le plus grand plaisir des enfants et des parents.



Ecoquartier de Menoire

Le conseil municipal dans la mise en œuvre du nouveau quartier de Menoire souhaite réaliser une opération durable et exemplaire. Afin de proposer des logements pour tous dans un cadre de vie de qualité, tout en respectant le site et son environnement. Ce nouvel habitat souhaite favoriser la convivialité et la vie sociale par la mise en place d'espaces partagés (placette, jardin, verger..).

L'opportunité d'acquisition des parcelles contiguës au périmètre du projet initial et notamment des parcelles H 185 et H 194 (emplacement réservé), permettent une extension du projet et offrent des possibilités de liaison avec le bourg et le sentier du lac.

Le projet d'acquisition d'une partie de la parcelle de l'ONF et de la propriété REVIAL, facilitent l'implantation de la voirie et la desserte des lots, en minimisant son linéaire et son impact sur le projet et dans le paysage, d'une part et, en sécurisant la sortie sur la RD 36 (route de La Monselie) d'autre part.

Les nombreuses réunions de travail des élus avec l'Atelier Rural d'Urbanisme, le groupement Atelier site architecture mais aussi la concertation avec la population et les personnes intéressées (réunions d'information, d'échanges et ateliers de réflexion) ont permis d'élaborer, à travers plusieurs esquisses synthétisant les différentes remarques, le plan de composition final de l'écoquartier ainsi que le cahier des charges et le règlement. Une nouvelle réunion publique s'est tenue le 21 juillet.

Le projet global propose 25 lots maximum. Les travaux de viabilisation et d'aménagement des espaces publics seront réalisés en 3 phases.

La 1ère tranche concerne la parcelle H185 où 6 lots seront proposés de 600 à 1000 m² ainsi que l'aménagement des espaces communs (cheminement, espaces partagés, préverdissement).

Le permis d'aménager de la 1ère phase sera déposé au cours de la période juillet-août 2014 suivi du dossier de consultation des entreprises ce qui permet d'envisager un démarrage des travaux fin 2014-début 2015 pour une durée de 2 à 3 mois.

A ce jour, les financements obtenus sont la DETR 2014 pour 62 332 €, 54 450 € dans le cadre du projet de territoire 2013-2014 porté par la Communauté de Communes du Pays Gentiane- Programme FIL du Conseil Général et l'ADEME 5 000€



Embellissement du cadre de vie

Nettoyage de l'environnement

La municipalité a pris le relais de l'opération initiée par le comité d'animation. Une nouvelle action sera programmée à l'automne. Nous vous en informerons assez tôt afin qu'un maximum de personnes se rendent disponibles pour participer à cette opération citoyenne et exemplaire afin de rendre notre commune encore plus propre et plus belle.



Charte d'entretien des espaces publics

Lors du dernier conseil municipal, nous avons adopté la charte visant à une pratique raisonnée des produits phytosanitaires lors de l'entretien des espaces publics. Cette démarche s'inscrit dans le cadre des villages fleuris et des petites cités de caractère. Elle sera accompagnée par un technicien et le Parc des Volcans, afin de sensibiliser les employés communaux et les habitants à ces nouvelles pratiques.

Emplois aidés

Les contrats uniques d'insertion de Cécile LAURANS-FROGER et Marie-Paule FAZENDA arrivant à échéance courant juin, Hélène BOURGEADE a été recrutée sur le même type de contrat, afin d'assurer la continuité des services scolaires. Elle a pris ses fonctions le 24 mars 2014 pour 1an, sur une durée hebdomadaire de travail de 20 heures. Son contrat est pris en charge à 80 % par l'état.

Accompagnée par la mission locale de Mauriac, la commune s'est engagée dans la démarche d'un contrat emploi d'avenir. Ce dispositif facilite l'insertion professionnelle et l'accès à la qualification des jeunes sans emploi. Sont concernés les jeunes de 16 à 25 ans sans emploi, sans diplôme ou titulaire d'un CAP.

Manon JONCOUX, originaire de Valette, après avoir effectué un stage dans nos écoles et remplissant les critères (titulaire d'un CAP et à la recherche d'un emploi dans le secteur de la petite enfance) a été embauchée en contrat emploi d'avenir. Il s'agit d'un CDD d'une durée de 3 ans à compter du 16 juin 2014, à temps complet (35 heures). Elle interviendra essentiellement à l'école et à la cantine mais aussi à l'accueil de la piscine durant l'été.

BREVES

- Lors de son dernier conseil municipal, le projet de **dénommer les rues et de numérotter les habitations** du centre bourg a été validé. Encouragé par les services de la poste et correspondant à une nécessité pour les services de secours, ce travail sera conduit par une commission mise en place qui vous informera régulièrement de l'avancée du dossier.
- Plusieurs démarches auprès des services départementaux avaient été entreprises sans succès pour sécuriser le **carrefour de la route de Crayssac** sur la CD 205. L'accident du car scolaire survenu le 21 mai, a amené les élus à intervenir à nouveau auprès du conseiller général et du Président pour souligner l'urgence des travaux à réaliser.
- A l'occasion du **centenaire de la grande guerre**, qui aura lieu le samedi 15 novembre, un hommage particulier sera rendu aux 94 Menetois morts sur les champs d'honneur. Messe, cérémonie en musique, exposition, conférence, théâtre « Gloire A » avec la compagnie du Serpolet sont au programme.
- Suite au dernier **recensement**, la population est de 556 habitants soit une progression de 8% par rapport au précédent.
- Les premiers résultats du village de vacances du lac de Menet sont encourageants. La qualité des réalisations, la beauté du site, l'accueil réservé par David SAUTEJEAU le nouveau gestionnaire fait de ce lieu un bel outil de **promotion du tourisme en Pays Gantiane**.



RPI Menet-Valette

Rentrée septembre 2014 : maintien des effectif

La hausse du nombre d'élèves en maternelle offre de belles perspectives .

Commémoration du 69^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945

Dimanche 10 mai, les enfants du RPI se sont associés aux élus, anciens combattants, présidents d'associations et à la population pour rendre hommage aux victimes de la guerre et à ceux qui ont combattu . Après le dépôt de gerbe au monument aux morts et d'un bouquet par leurs camarades, Chloé et Valentin au côté du président René BOYER ont donné lecture avec solennité du message de l'Union Fédérale des Anciens Combattants. La cérémonie s'est clôturée par le verre de l'amitié.



Voyage scolaire en Périgord : de la Préhistoire au siècle dernier...

A l'initiative des enseignants et avec le concours des parents d'élèves, les enfants de l'école ont vécu 3 jours en Périgord.

Après avoir visité la grotte de Lascaux II, les petits se rendaient au Centre d'Art de Thot et au parc animalier tandis que les grands découvraient en atelier la préhistoire et son art pariétal.



Le lendemain, en chemin de fer électrique, tous parcouraient les galeries de la grotte de Rouffignac, la grotte aux 100 mammoths, pour y voir peintures, dessins et gravures sur les parois et au plafond mais aussi les traces des griffes d'ours et s'essayer à la peinture rupestre.

Promenade en gabare sur La Dordogne et visite guidée du château de Castelnaud leur ont permis d'aborder la vie quotidienne au Moyen Age.

Le voyage s'est terminé par la visite du gouffre de Proumeyssac et de l'écomusée du Bournat (reconstitution de la vie au siècle dernier)

Tous sont rentrés fatigués mais enchantés par leur périple à travers le temps. Ce voyage a pu être réalisé grâce au soutien financier de l'Association des Parents d'élèves.

Cirque Médrano

Mardi 17 juin à Aurillac : les trois classes ont assisté au spectacle du cirque MEDRANO. Un show spectaculaire avec la participation des meilleurs artistes du moment et... des fauves pour le plus grand plaisir des enfants.

Ce thème a inspiré la **fête des écoles** le jeudi 3 juillet, qui a clôturé l'année scolaire.



Programme 2014

des manifestations

4,5 et 6 juillet : *Fête patronale de la St-Pierre* (concours de tartes, défilé de chars fleuris, dîner-spectacle, feu d'artifice)

8 au 18 juillet : *Symposium international de sculptures sur pierres* (expo, conférence, nocturne)

Chaque mardi du 8 juillet au 26 août : *Présentation de Menet et de son patrimoine bâti* (9h30 place du monument)

21 juillet au 10 août : *Exposition peintures et sculptures "chez Marguerite"*

12 juillet au 17 août : *Exposition loisirs créatifs* (couvent St-Joseph)

24 juillet : *Altertour* au centre bourg.

27 juillet : *Concours de pêche* au lac de Menet

27 juillet : *Marché d'été* (vide-greniers, produits du terroir, concours d'épouvantails, rassemblement des vieux volants de la Sumène)

XXXI Edition des Nuits musicales de Menet

• **22 juillet :** *Chansons françaises avec " Cours toujours "* (20h devant "chez Seb")

• **25 juillet :** *Chants et musiques traditionnelles de Russie* (21h église St-Pierre)

• **30 juillet :** *Blues sérénaders* (21h cours du couvent St-Joseph)

• **8 août :** *Orchestre d'auvergne* (21h église St-Pierre)

• **13 août :** *Bluegrass country* (20h dîner-concert devant "chez Ludo")

1 août : *Fête du four de Crayssac*

Chaque mardi d'août : *Cours de gym* (19h salle polyvalente)

2 et 3 août : *Fête de La gane à Ensalers*

11 août : *Accueil de tous les menétois* (18h30 couvent St-Joseph)

21 août : *Randonnée à thème "les monts du cantal" suivi du barbecue du club des bruyères*

23 août : *Challenge de football Robert CAILLERET* (au stade)

12 au 14 septembre : *Marathon nocturne de pêche à la carpe* au lac de Menet

14 septembre : *Exercices de pilotage des vieux volants de la Sumène* (camping)

21 septembre : *Bal du club des bruyères* (14h30 salle polyvalente)

26 octobre : *Foire agricole et commerciale de la St-Martin*

31 octobre : *Concours de soupe et veillée auvergnate* (18h salle polyvalente)

15 novembre : *Commémoration du centenaire de la guerre 14-18* (11h place du monument)

9 novembre : *Concours de belote du club des bruyères* (14h30 salle polyvalente)

6 décembre : *Téléthon*

